

de sept assermentés qui restaient encore : ils acceptèrent avec joie cette occasion de réparer leurs fautes, et leur mort héroïque n'a laissé à leurs confrères édifiés qu'un souvenir consolant et l'assurance de leur béatitude.

« L'autel fut dressé sur des tonneaux, on acheta du geôlier du vin de Bordeaux; un verre servit de calice; une serviette coupée fit des linges sacrés; le pain à chanter des hosties. Il ne manquait qu'un marbre et des ornements, mais on se crut, avec raison, dans la position même des martyrs des premiers siècles et tous les obstacles furent levés.

« M. Mallapart, curé et archiprêtre de Luzy, diocèse d'Autun, assisté de ses deux vicaires, MM. Durand et Saclier, célébra la sainte messe et fit un discours des plus pathétique : plusieurs fois les larmes, les sanglots de ses auditeurs l'interrompirent.

« Avant la communion générale, les sept assermentés firent leur rétractation... On s'attendrit de nouveau avec eux et tous confondirent leurs gémissements et leur componction. Un des prêtres, M. Berthault, curé d'Autun, fit sentinelle sur le pont pendant cette auguste action et revint participer à la sainte communion.

« Qu'on se retrace la joie, le courage et l'intrépidité de ces quarante-six confesseurs de la foi ! A l'exemple des Apôtres au sortir du Cénacle, ils étaient prêts à tout braver pour la foi ; ils se glorifiaient de leurs chaînes, plaignaient ceux qu'ils avaient laissés dans le monde, jouissaient par avance du bonheur des saints et s'estimaient trop heureux d'avoir été jugés dignes de souffrir pour la cause glorieuse de la religion. Rien, oh ! rien n'égalait leur contentement dans ce beau jour. Les autres étaient morts dans les mêmes sentiments.

« Le soir de ce jour à jamais mémorable, M. Moreau, curé et archiprêtre de Château-Chinon, diocèse de Nevers,